



Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 27
Membres présents: 25
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2022-53
Conseil Municipal 18 Mai 2022

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 12 MAI 2022

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FREON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – JP DESLIAS – J.F. CESSAC – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEOU – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. RAYNAUD – P. BERTON – C. RAFIN – S. BUTET – J. MARTINEAU – P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEOU – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

SECRETAIRE de SÉANCE : C. RAFIN

OBJET : RAVALEMENT DE FAÇADES : OCTROI D'UNE SUBVENTION A UN PARTICULIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 20 Décembre 2019 portant extension de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) inscrit à l'opération Cœur de Ville de Cognac, aux communes de Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac et Segonzac,

VU la délibération en date du 02 Septembre 2020 portant sur l'acceptation du règlement régissant l'octroi d'une aide municipale pour le ravalement des façades dans le cadre de cette opération de revitalisation des territoires,

VU le dossier de demande de subvention présenté par Madame GOURDON Marie-Ange pour des travaux réalisés sur sa façade située 20 Rue du Minage, dans le périmètre de l'ORT,

VU l'avis favorable de la commission en charge de l'examen des demandes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **PAR 27 VOIX POUR** :

- **ACCEPTE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 240 Euros, à Madame GOURDON Marie-Ange pour les travaux réalisés sur la façade de sa maison sise 20 Rue du Minage selon les modalités de calcul prévues dans le règlement :

Montant HT des travaux pour la façade : 13 506.00 Euros

Montant retenu : 12 407.00 Euros

Aide 10 % : 1 240 Euros

- Dit que les crédits sont prévus au budget 2022.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE